

FOCH INFO

59

JUIN 2014

Le magazine de votre hôpital,
avec le soutien de la Fondation Maréchal Foch

SOMMAIRE

DOSSIER

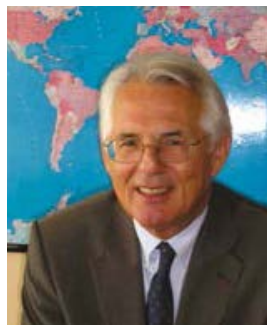
Pour ses patients, Foch construit
l'hôpital de demain - p.2-4

ACTUALITÉ

My Hospi Friend, créer du lien
social à l'hôpital - p.5

DONATEURS

Le legs : un geste fort - p.6-7



LE MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION

Ce printemps 2014 a marqué pour l'hôpital et sa Fondation l'engagement d'une nouvelle étape dans l'évolution de l'accueil et de l'image de Foch. Je vous l'annonçais dans le numéro précédent, **un nouveau plan stratégique a été approuvé pour la période 2014-2020 sous le titre « Pour ses patients, Foch construit l'hôpital de demain »**. Cette politique, qui place

les personnes hospitalisées au cœur des préoccupations de chacun et oriente les décisions et les actions à venir, s'illustre déjà à travers plusieurs réalisations que vous découvrirez au fil de ces pages.

Une nouvelle identité visuelle accompagne cette stratégie et illustre cette nouvelle ambition de Foch. En 2014, Hôpital et Fondation souhaitent en effet afficher une image résolument moderne, représentant mieux la volonté d'offrir aux patients le meilleur de la médecine et aux personnes une attention de chaque instant. C'est ainsi que Foch souhaite construire son avenir.

La Fondation Maréchal Foch participe pleinement de cette dynamique par ses appels à la générosité publique et le soutien financier qu'elle accorde aux programmes et projets conçus pour concourir à offrir un cadre de vie et des soins de la plus haute qualité.

Le choix des projets parrainés par la Fondation, et sur lesquels nous solliciterons votre aide, s'inspirera donc des orientations de ce nouveau plan stratégique de l'hôpital Foch. Votre générosité nous est toujours indispensable pour atteindre cet objectif commun : améliorer sans relâche le traitement et le bien-être des patients.

Merci de nous soutenir dans cette ambition !

Jean-Louis BÜHL



Découvrez la nouvelle
identité visuelle de Foch

POUR SES PATIENTS, FOCH CONSTRUIT L'HÔPITAL DE DEMAIN

Après plusieurs mois d'étude et de réflexion Foch met en place ses nouvelles orientations stratégiques pour aborder les défis médicaux et économiques des années à venir.

Maîtrise des coûts de l'assurance maladie, baisse des budgets de l'État, concurrence accrue entre les établissements de santé... Pour asseoir sa notoriété et poursuivre son développement, l'hôpital Foch doit relever ces défis en améliorant ses prestations. Il doit également se préparer aux évolutions médicales et aux nouvelles attentes des patients, innover dans ses activités et ses pratiques, fidéliser ses patients et ses médecins prescripteurs.

L'hôpital Foch aujourd'hui

L'hôpital Foch, établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC), est un hôpital multidisciplinaire faisant partie des **5 plus importants établissements hospitaliers d'Île de France**. Il a une double vocation : être un hôpital de proximité par son activité d'accueil des urgences et sa maternité notamment, mais aussi un établissement régional de renom car constituant un centre de référence et de recours pour plusieurs de ses pôles comme les neurosciences, les maladies des voies respiratoires, l'urologie et la gynécologie. C'est également un établissement partenaire de l'université grâce aux missions d'enseignement et de recherche qui en font un des établissements privés de référence.

L'hôpital Foch en quelques chiffres (données 2013) :

- 47 000 passages aux urgences
- 46 000 hospitalisations
- 28% de séjours chirurgicaux
- Plus de 140 transplantations (poumons, reins)
- 3 200 naissances

Quels sont les défis majeurs de Foch aujourd'hui ?

Fort de ses compétences médicales et paramédicales reconnues, de son plateau technique de pointe, de son offre de prise en charge pluridisciplinaire, Foch doit en permanence s'adapter au nouveau contexte médico-économique dans lequel il s'inscrit et pour cela, adapter ses objectifs et son organisation.

Cinq défis majeurs doivent être relevés par l'hôpital dans les prochaines années : **anticiper la réduction des moyens de l'assurance maladie** appelée à financer les soins, **anticiper les évolutions sociales**, les besoins de la population, les pratiques médicales, les modes de prises en charges, **innover dans ses activités**, ses technologies, ses pratiques, ses organisation et son management, **fidéliser ses patients** et ses prescripteurs et **développer son activité, en s'inscrivant davantage encore dans son territoire en lien avec les filières de soins**.

Après plusieurs mois de réflexions Foch met en place de nouvelles orientations stratégiques avec une ambition clairement exprimée par son Conseil d'Administration, la direction et les médecins, déclinée au sein d'un plan stratégique 2014-2020. Ce dernier vise à garantir, à toutes les étapes de la prise en charge, la qualité des soins et la satisfaction du patient et de ses proches.

« Pour ses patients, Foch construit l'hôpital de demain ». Une stratégie qui s'appuie sur ce qui est déjà la réalité quotidienne de ses équipes : un hôpital centré sur ses patients, une exigence d'humanité, un parcours de soins coordonné avec la médecine de ville et les structures de soins de suite au sein de filières organisées et visibles.

Afin de mettre en œuvre ce plan stratégique de 7 ans, une organisation de suivi opérationnel a été construite avec les médecins, de manière à assurer une vision transversale interdisciplinaire des projets et à garantir leur réalisation.

Le Conseil d'Administration a encouragé la direction et les médecins à mener à bien ce travail et à finaliser le plan. La mise en œuvre des actions de développement retenues doit permettre à Foch de s'affirmer davantage encore comme l'hôpital de référence dans l'ouest parisien. Ce plan constitue en outre un élément fédérateur pour l'ensemble des personnels.

Une nouvelle identité visuelle porteuse de l'ambition de Foch

En lien avec ce nouveau plan stratégique, un plan de communication a été construit avec la volonté de donner du sens à la « marque Foch » et d'exprimer ses valeurs.

Une nouvelle identité visuelle a été dévoilée le 16 juin à l'ensemble des salariés et du grand public.

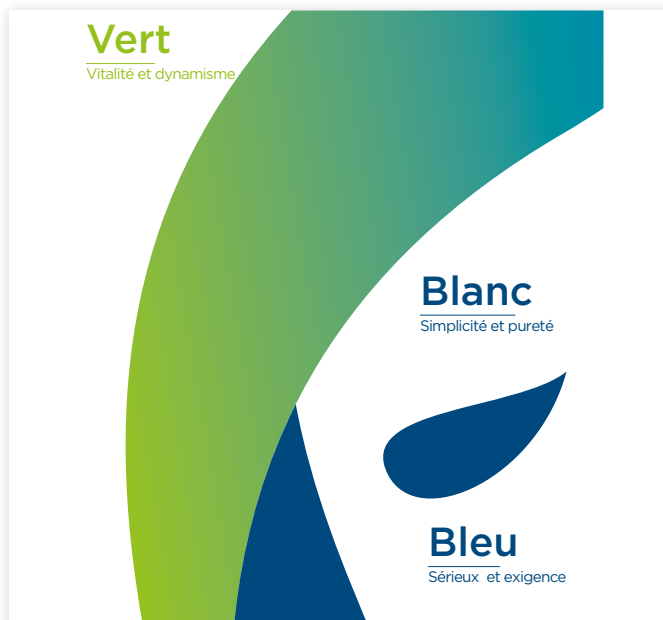
« Le lancement de notre nouveau plan stratégique ouvre une ère nouvelle pour faire de Foch un des acteurs majeurs du secteur hospitalier en Ile de France. Une telle ambition doit être rendue perceptible par notre marque et à travers l'ensemble de nos actions de communication. Nous avons donc décidé de faire évoluer notre identité visuelle et de renforcer nos efforts de communication afin de bâtir une marque encore plus forte, alignée sur notre stratégie. Ce nouveau logo s'accompagne d'une signature à la hauteur de notre ambition : « Pour votre santé Foch s'engage ». » Valérie MOULINS - Directrice de la communication.

UN LOGO « DATÉ » QUI NE PORTAIT PLUS L'AMBITION DE FOCH



Créé en 1995, l'ancien logo ne correspondait plus à la nouvelle ambition de Foch, que nous souhaitons centrée sur la réponse aux différentes attentes des patients.

L'ancien logo, par sa construction graphique très géométrique, sans inspiration humaine, renvoie désormais une image dépassée par rapport à cette ambition : le symbole du F était enfermé dans une forme rigide (un carré) et représenté avec une unique couleur (le bleu). Il s'agit donc de moderniser cette image de l'hôpital, comme celui-ci a été modernisé ces dernières années, avec notamment l'ouverture du nouveau plateau technique. Le nouveau logo a été redessiné dans un esprit d'ouverture, tout en gardant le F, lettre emblématique de Foch et en le faisant évoluer.



Des supports opérationnels pensés pour vous



LE NOUVEAU LOGO FOCH... EXPLICATIONS...

Le bleu, incarne le sérieux et l'exigence de Foch. Il est la preuve de l'engagement auprès des patients pour leur offrir le meilleur des soins. Associé au vert, il exprime vitalité et dynamisme.

La typographie moderne et son dessin en capitales donnent à l'identité Foch de la puissance, reflet de l'envergure du groupe.

Le F, lettre emblématique de Foch s'affirme avec davantage de personnalité, plus d'humain. Il évoque l'ouverture, le progrès.

Les établissements Foch s'identifient dorénavant avec les mêmes codes pour plus de cohérence et de visibilité de toutes les activités mais avec un univers de couleur qui leur est propre, le bleu.

La formation, les écoles sont identifiées par un logo bien à eux avec l'utilisation du vert comme univers de couleur.

LE LANCEMENT

Cette nouvelle identité visuelle a été présentée aux salariés et aux patients le 16 juin dernier lors d'une journée portes ouvertes de 9H00 à 20H00 à la cafétéria de l'hôpital autour d'un café. Huit panneaux ont présenté ce nouveau logo et ses déclinaisons en une charte graphique et des documents à destination des patients. A la fin du mois le nouveau site internet de l'hôpital sera lancé sur la base d'un graphisme épuré en cohérence avec les nouvelles couleurs de Foch.



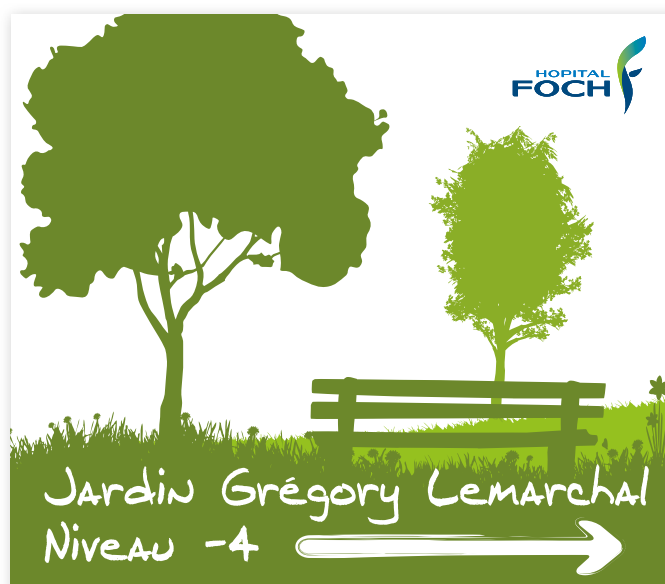
Le jardin, cocon végétal pour les patients

Le 23 juin, le jardin Grégory Lemarchal, espace d'intimité et de verdure pour les personnes hospitalisées, ouvre ses portes à l'hôpital Foch, grâce notamment au soutien financier de l'association éponyme : une illustration concrète du nouveau plan stratégique de Foch en faveur des patients.

En 2007, lorsque le chanteur Grégory Lemarchal s'éteint à l'hôpital Foch de Suresnes, où il est suivi depuis plusieurs années, sa famille décide de mettre à profit sa notoriété en levant des fonds pour améliorer le cadre de vie des patients atteints de mucoviscidose. Un an après, un service de pneumologie totalement rénové pour favoriser le confort des jeunes malades hospitalisés, ouvre ses portes à l'hôpital Foch.

En 2014, l'inauguration d'un jardin de 700 m² réservé aux patients de l'hôpital Foch et à leurs proches s'inscrit dans la continuité de la mission de l'association.

Avec l'aide de la paysagiste Célia Mante, l'hôpital Foch et l'association Grégory Lemarchal ont conçu un espace de verdure adapté aux malades au cœur des nouveaux bâtiments. Plantes à faible potentiel allergisant, terrasses en bois, systèmes d'arrosage et d'éclairage économes, ce lieu a été pensé pour offrir un maximum d'intimité et de confort aux patients, en particulier ceux en long séjour.



MY HOSPI FRIENDS : CRÉER DU LIEN SOCIAL À L'HÔPITAL

Depuis le mois de mars 2014, l'hôpital Foch s'est doté d'un outil innovant afin de lutter contre la solitude des personnes hospitalisées. Avec My Hospi Friends, premier réseau social intra-hospitalier, les patients échangent sur leurs passions, et oublient un instant leur maladie.

«Quand on est bloqué dans un lit d'hôpital, c'est fondamental d'avoir autre chose en tête que la santé. La lecture, la musique... ça va bien un moment». Sylvain, quinquagénaire en séjours réguliers à l'hôpital Foch a adhéré au projet My Hospi Friends dès son lancement.

Ce réseau social d'un nouveau genre s'adresse uniquement aux patients. Via les terminaux multimédia disponibles en pneumologie et à la maternité, et grâce à leurs Smartphones et tablettes connectés à Internet, toutes les personnes hospitalisées à Foch, pour un jour, une semaine ou davantage, peuvent s'y connecter et entamer une discussion avec un patient d'un autre service.

Grâce aux **groupes constitués par centre d'intérêt** (balades, jardinage, voyages, cinéma, gastronomie...), des liens par affinités se créent, qui peuvent donner lieu à une rencontre effective, si l'état de santé des patients le permet.

Ce site Internet vient en complément des réseaux sociaux classiques (Facebook, Twitter...). Comme l'indique Benoît, hospitalisé en pneumologie : «My Hospi Friends permet un ancrage dans un environnement différent, avec une population différente. Les personnes hospitalisées ont des créneaux horaires décalés par rapport à leurs proches. L'hôpital est une parenthèse dans leur vie. De plus, certaines personnes ne veulent pas partager leur vie hospitalière avec tous leurs proches.»

Une communauté se crée avec les autres patients : «nous n'avons pas forcément les mêmes histoires, mais nous avons les mêmes contraintes, nous vivons au même rythme que nous n'avons pas choisi, mais qui nous est imposé.»

Adeline, hospitalisée en pneumologie depuis quinze jours, confirme : «sur Facebook, on va parler de choses superficielles, alors que là, les choses dures de la vie nous rapprochent».

Cette plateforme, que l'hôpital Foch est le premier établissement français à adopter, a été imaginée par Julien Artu. Ce jeune trentenaire, victime en 2011 d'un grave accident de la route, est hospitalisé pendant plusieurs mois loin de ses proches. L'idée d'un réseau social pour rompre son isolement voit le jour. Afin de se démarquer des sites Internet existants traitant de la maladie, Julien Artu décide de centrer le réseau sur le divertissement.

En donnant au patient la possibilité de **s'évader virtuellement de son quotidien médicalisé**, My Hospi Friends améliore son bien-être et contribue à rendre le séjour à l'hôpital Foch plus riche humainement, en ligne directe avec le nouveau plan stratégique de l'établissement.

En 2014, Foch se lance sur les réseaux sociaux

Parallèlement au démarrage de My Hospi Friends en mars, l'hôpital Foch a affirmé au printemps 2014 sa présence sur le web, notamment sur les réseaux sociaux les plus populaires. Une page Facebook et un compte Twitter sont désormais régulièrement alimentés pour informer le public des actualités de l'hôpital. On y trouve des articles et reportages sur Foch parus dans les médias. Ces nouveaux outils permettent de plus aux patients, visiteurs, personnels de mieux connaître leur hôpital et la manière dont il est perçu.

Dernière innovation, un questionnaire de satisfaction en ligne a été lancé. Exit le traditionnel questionnaire papier : les patients reçoivent 48h après leur sortie un lien sur leur téléphone portable leur permettant de remplir en ligne un questionnaire de satisfaction sur leur séjour à l'hôpital Foch. L'objectif : aider l'hôpital à améliorer la qualité de la prise en charge des patients.



Accéder au réseau social
My Hospi Friends :
<http://foch.myhospifriends.com/>

LE LEGS : UN GESTE FORT LÉGUER À LA FONDATION MARÉCHAL FOCH, C'EST PROTÉGER LA VIE, MÊME APRÈS LA VIE.

Reconnue d'utilité publique dès sa création en 1929, la Fondation Maréchal Foch s'est donné pour but d'assurer à tous les malades, sans distinction sociale, des soins médicaux et chirurgicaux de pointe et de leur offrir les meilleures conditions d'accueil et de séjour.

Soutenue par des mécènes français et américains, la Fondation a financé en 1937 la construction d'un hôpital de 350 chambres individuelles qui est devenu une référence dans l'Ouest parisien.

Aujourd'hui, grâce à la générosité de ses donateurs, la Fondation participe à l'acquisition d'équipements de haute technologie, au financement de la rénovation des services de l'hôpital Foch, et soutient des programmes de recherche médicale.

Parmi les différentes formes de soutien, le legs est le geste qui permet d'inscrire votre action dans la durée.

En effet, le legs est une disposition testamentaire par laquelle une personne transmet tout ou partie de ses biens au profit d'un ou plusieurs bénéficiaires et qui ne prend effet qu'après le décès du testateur.

En faisant un legs au profit de la Fondation Maréchal Foch, témoignage de votre reconnaissance envers l'hôpital Foch, vous garantissez ainsi aux générations futures l'accès à une médecine de pointe dans votre région.

Les legs à notre Fondation connaissent actuellement un fort développement : en 2013, ils ont représenté 50 % des recettes de la Fondation issues de la générosité publique, contre 14 % en 2010.

QUELS TYPES DE LEGS PUIS-JE FAIRE ?

Il existe trois formes de legs :

- **Le legs universel**

(possible uniquement en l'absence d'enfant et de conjoint survivant) : Vous léguerez la totalité de votre patrimoine, mobilier comme immobilier, à notre Fondation.

- **Le legs à titre universel :**

Vous souhaitez nous attribuer une quote-part de vos biens, par exemple l'ensemble de votre mobilier, la moitié de vos biens immobiliers, ou encore un pourcentage défini de votre patrimoine.

- **Le legs particulier :**

Vous choisissez de nous léguer un ou plusieurs biens déterminés, somme d'argent, appartement, œuvres d'art identifiées.

Quel que soit le type de legs, votre testament est modifiable ou révocable à tout moment de votre vivant.



La Fondation à votre écoute

« Organiser sa succession est une étape importante dans la vie de chacun d'entre nous et le choix des héritiers est une démarche qui demande réflexion.

Si la consultation d'un notaire est souhaitable pour vous éclairer sur les dispositions légales et vous aider dans la rédaction de votre testament, la Fondation Maréchal Foch est là pour vous accompagner dans votre cheminement et répondre à vos questions. Nous pourrions également échanger sur la possible affectation de votre legs à un service de l'hôpital Foch en particulier ou à la recherche médicale.

Je vous invite donc à me contacter afin que nous nous rencontrions en toute confidentialité et sans aucun engagement de votre part. »

Pascale Diverrez

Responsable legs et donations
01 46 25 23 21
p.diverrez@hopital-foch.org

Trois bonnes raisons de faire un legs à notre Fondation :

- Vous souhaitez organiser au mieux votre succession en conjuguant démarche philanthropique et générosité envers vos proches.
- En manifestant votre gratitude et votre confiance envers notre institution, vous garantissez aux générations futures l'accès à une médecine de pointe.
- La Fondation Maréchal Foch étant exonérée de droits de succession et mutation, c'est donc l'intégralité de votre legs qui sera affectée au développement de notre hôpital.

QUELLE PART DE MON PATRIMOINE PUIS-JE LIBREMENT TRANSMETTRE À LA FONDATION MARÉCHAL FOCH ?

En présence d'enfants

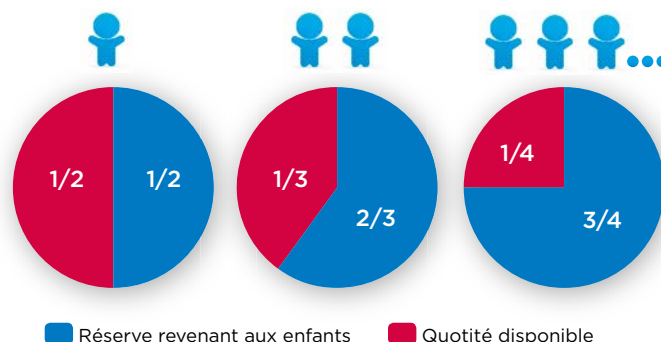
Si vous avez des enfants, une partie de vos biens, appelée *réserve*, leur revient automatiquement. Elle varie selon le nombre d'enfants. Vous pouvez par contre disposer librement du reliquat appelé *quotité disponible*.



“ Témoigner ma gratitude envers l'hôpital Foch en accord avec mes enfants ”

Mes deux filles sont nées à l'hôpital Foch et mon mari, aujourd'hui décédé, y a été admirablement soigné. Mes enfants n'étant pas dans le besoin, je leur ai fait part de mon intention de léguer à la Fondation Maréchal Foch un pavillon. Elles ont tout de suite adhéré à l'idée de transmettre ce bien au bénéfice

Quotité disponible selon le nombre d'enfants



de l'hôpital. Elles sont même soulagées à l'idée de savoir que la Fondation s'occupera de toutes les formalités relatives à la vente. J'ai stipulé dans mon testament que le produit de la vente devra être affecté au service de neurochirurgie afin de témoigner ma reconnaissance aux médecins qui ont soigné mon mari.

Thérèse

En l'absence d'enfants

Si vous n'avez ni conjoint, ni enfant, vous pouvez disposer librement de l'ensemble de vos biens et transmettre votre patrimoine à une ou plusieurs personnes de votre choix (parents éloignés, amis...) ou à toute institution habilitée à recevoir des legs, telle la Fondation Maréchal Foch.

Tout legs à une fondation reconnue d'utilité publique comme notre Fondation est exonéré de droits de mutation : c'est donc l'intégralité du patrimoine transmis qui est investi dans des actions au bénéfice de l'hôpital Foch.

Par contre, si vous léguiez vos biens à des proches, ils devront verser à l'Etat jusqu'à 60% de leur valeur.

Les règles applicables en matière de succession permettent cependant de conjuguer philanthropie et générosité envers un proche tout en réduisant le montant de l'impôt successoral.



“ Accomplir un acte philanthrope sans léser mon ami, une solution gagnant-gagnant ”

Veuf sans enfants, j'avais rédigé un testament en faveur d'un ami en sachant qu'il ne percevrait malheureusement que 40% de mon patrimoine. Hospitalisé à plusieurs reprises à Foch, j'ai eu à cœur par la suite d'exprimer mes remerciements à cet hôpital qui m'a, par deux fois, sauvé la vie.

Un dispositif, encore méconnu, consiste en effet à désigner un organisme caritatif - tel que la Fondation Maréchal Foch - légataire universel de vos biens et de le charger de délivrer un legs particulier à la (ou aux) personne(s) de votre choix.

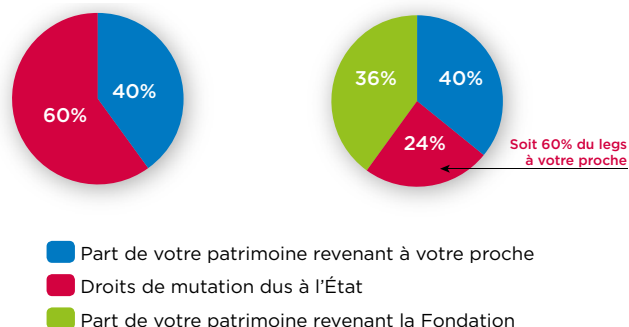
La Fondation n'acquittera de droits de mutation que sur la part reversée à vos proches.

Comment optimiser ma succession ?

Légataire universel : un proche

Légataire universel : Fondation Maréchal Foch

Légataire particulier : votre proche



Informé de ce dispositif, j'ai donc déposé chez mon notaire un nouveau testament instituant la Fondation Maréchal Foch légataire universel, à charge pour cette dernière de reverser 40% de mes biens à mon ami : celui-ci héritera donc de la somme initialement prévue. La Fondation recevra, quant à elle, plus du tiers de mes biens et s'occupera de la gestion administrative souvent complexe d'une succession.

Joseph

LA FONDATION MARÉCHAL FOCH

Reconnue d'utilité publique depuis 1929.
Habilité à recevoir des dons et legs.



LA FONDATION S'ENGAGE A VOUS RENDRE DES COMPTES :

- ses comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes indépendant et peuvent vous être adressés sur simple demande ;
- le rapport d'activité 2013 sera publié mi-juillet 2014 et disponible en ligne sur notre site Internet ;
- en 2013, 85% des dons et legs ont été alloués aux missions de la Fondation Maréchal Foch, 15% étant consacrés à la recherche de fonds.

UNE INSTITUTION SOLIDAIRE

Constituée en 1929 sur l'initiative de grands mécènes français et américains, la Fondation Maréchal Foch fait construire à proximité de Paris un établissement à destination des classes moyennes de l'époque.

L'hôpital Foch de Suresnes (Hauts-de-Seine), établissement privé à but non lucratif inauguré en 1937, propose aujourd'hui la plupart des spécialités médicales et chirurgicales de l'adulte, permettant ainsi une prise en charge transversale des patients. Centre d'enseignement, de formation et de recherche, il est réputé pour ses pôles d'excellence : urologie, pneumologie, neurosciences, cancérologie, ainsi que pour sa maternité de niveau 2B.

NOTRE MISSION AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

Depuis sa création, la Fondation Maréchal Foch s'est fixé comme objectifs d'offrir à tous les malades, y compris aux plus démunis, des soins médicaux et chirurgicaux de pointe, et leur faire profiter des meilleures conditions de confort et d'accueil.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Maréchal Foch participe aujourd'hui au financement de grands projets pour l'hôpital Foch, grâce au soutien de ses généreux donateurs :

- **Acquisition d'équipements de haute technologie** (tel que le Cone Beam, scanner haute résolution, en 2012) ;
- **Rénovation des services de l'hôpital Foch** (aménagement du nouveau service d'oncologie, inauguré en 2014) ;
- **Financement de travaux de recherche** (programme pilote de réhabilitation ex-vivo des greffons pulmonaires en 2011 et 2012).

NOS ACTIONS EN COURS EN 2014

Travaux de recherche

Soutien au programme ANDROCAN sur le cancer de la prostate.

Objectif : approfondir le rôle des hormones dans la prise en charge de cette maladie.

Rénovation des bâtiments de l'hôpital

Participation à la construction des nouveaux locaux pour la dialyse, les consultations d'ORL et l'imagerie interventionnelle.

OURS

FOCH INFO est réalisé grâce au soutien de la Fondation Maréchal Foch • 40, rue Worth 92151 Suresnes • Tél. : 01 45 06 29 24 • Fax : 01 46 97 04 39 • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Jean-Louis Bühl • RÉDACTRICE EN CHEF Valérie Moulins • COMITÉ DE RÉDACTION Sylvain Ducroz, Léa Auranche • DESIGN AgenceL2R • IMPRESSION Afortiori • ISSN 1287-4132 • DÉPÔT LÉGAL Juin 2014 • PARUTION TRIMESTRIELLE • TIRAGE 41 000 ex. • CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES Cellule communication Foch.

Fondation Maréchal Foch
Pavillon Balsan
40 rue Worth
92150 SURESNES
01 45 06 29 24
www.fondation-foch.org